

N° 4603¹

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 1999-2000

PROJET DE LOI

portant habilitation pour le Grand-Duc de régler certaines matières

* * *

AVIS DU CONSEIL D'ETAT

(30.11.1999)

Le 12 novembre 1999, le Premier Ministre, Ministre d'Etat, a soumis pour avis au Conseil d'Etat le projet de loi portant habilitation pour le Grand-Duc de régler certaines matières.

Le texte du projet était accompagné d'un exposé des motifs.

Le projet de loi a pour objet d'habiliter jusqu'au 31 décembre 2000 le pouvoir exécutif à prendre en cas d'urgence des règlements d'administration publique, même dérogatoires à des dispositions légales existantes, ayant pour objet des mesures d'ordre économique et financier.

Le projet, qui a pour but de reconduire les dispositions afférentes de la loi d'habilitation du 23 décembre 1998 venant à expiration le 31 décembre 1999, constitue ainsi la suite des lois d'habilitation qui, depuis 1946, ont été adoptées chaque année, soumettant depuis lors l'habilitation aux mêmes conditions.

Le Conseil d'Etat peut marquer son accord avec le projet visant la reconduction de la loi. Il s'avère en effet qu'au cours des dernières années le pouvoir exécutif n'a fait qu'un usage limité des pouvoirs à lui accordés, et seulement lorsque l'urgence l'a déterminé à prendre recours à une telle habilitation.

Le texte du projet ne donne pas lieu à observation. Il est en effet identique à celui de la loi précitée du 23 décembre 1998, tenant ainsi compte des propositions formulées par le Conseil d'Etat dans son avis afférent du 28 octobre 1998.

Ainsi délibéré en séance plénière, le 30 novembre 1999.

Le Secrétaire général,

Marc BESCH

Le Président,

Paul BEGHIN

